

TÉLÉTRAVAIL ■ Session d'information à Aurillac

Se vendre par téléphone



INFRASTRUCTURE. Les participants à la session ont visité le télécentre d'Aurillac. PHOTO P. DELOBELLE

Une petite dizaine de salariés, de demandeurs d'emploi ou de chefs d'entreprise ont participé vendredi à une session d'information sur le télétravail, organisée par le Conseil général, à Aurillac.

Le but : promouvoir cette forme d'emploi « d'avenir », présenter les formations délivrées pendant l'année, liées au télétravail, mais aussi faire connaître les toutes nouvelles structures, ouvertes aux télétravailleurs indépendants et salariés, disséminées dans le département (à Ydes, Murat, Aurillac, Montmurat,

Saint-Flour, Allanche et Chaudes-Aigues).

Les « stagiaires » présents ont pu découvrir le principe du télétravail, ses avantages et ses contraintes, notamment les techniques de télémarketing pas évidentes pour tous.

Recensement à venir

Parmi eux, Nathalie, actuellement nourrice, qui réfléchit à se reconvertir dans le secrétariat à domicile. Cathy mûrit la même envie : « Je suis formée en comptabilité et secrétariat. Aujourd'hui, je me renseigne, mais je ne suis pas sûre de faire ça. »

« Je cherche à faire du

secrétariat à domicile, mais salarié, indique pour sa part Aline. J'ai essayé en libéral et je n'ai pas été payée. »

Martin, lui, est webmaster salarié. S'il s'est inscrit à la session, c'est surtout pour pouvoir connaître d'autres « collègues » et « rompre l'isolement » du télétravail.

On ne sait pas actuellement combien le département compte de télétravailleurs, du fait de cet isolement. Le Conseil général est en train de recenser les utilisateurs de ses centres de télétravail, « qui pourraient être plus fréquentés ». ■